

PÈLERINAGE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE BLAISE PASCAL,

28 SEPTEMBRE 2024

I. AU FAUBOURG SAINT-JACQUES :

A. A L'ABBAYE DE PORT-ROYAL

L'enclos fut acquis en 1625 par la mère Angélique, abbesse de Port-Royal des Champs, que la communauté devait bientôt quitter pour s'établir ici, le temps que les Messieurs assainissent ce vallon de Chevreuse. Comme elle avait grossi entretemps, elle se partagea entre Paris et le site primitif à partir de 1647.

1. L'entrée de Jacqueline en religion

4 janvier 1652 : Jacqueline quittant la rue Beaubourg où Blaise et elle s'étaient établis après la mort de leur père à la Couture du Temple (3^e arrondissement, actuelle rue de Saintonge), entre à Port-Royal de Paris.

Blaise en est manifestement malheureux. Jacqueline avait pourtant depuis longtemps averti les siens de sa résolution, dont elle avait consenti à différer l'effet jusqu'à la mort de son père. Blaise lui-même avait approuvé le dessein de sa sœur. Il s'était flatté que la fraternité du sang pouvait être une figure transparente de la fraternité selon la grâce. Jacqueline partageait ses sentiments, que l'un et l'autre exposèrent à leur sœur Gilberte dans une lettre du 1^{er} avril 1648 :

Nous te prions [...] de reconnaître souvent la conduite dont Dieu s'est servi en cette rencontre, où il ne nous a pas seulement faits frères les uns des autres, mais encore enfants d'un même père ; car tu sais que mon père nous a tous prévenus et comme conçus dans ce dessein. C'est en quoi nous devons admirer que Dieu nous ait donné et la figure et la réalité de cette alliance ; car, comme nous avons dit souvent entre nous les choses corporelles ne sont qu'une image des spirituelles, et Dieu a représenté les choses invisibles dans les visibles. [...]

De sorte que nous devons nous considérer comme des criminels dans une prison toute remplie des images de leur libérateur et des instructions nécessaires pour sortir de la servitude ; mais il faut avouer qu'on ne peut apercevoir ces saints caractères sans une lumière surnaturelle ; car comme toutes choses parlent de Dieu à ceux qui le connaissent, et qu'elles le découvrent à tous ceux qui l'aiment, ces mêmes choses le cachent à tous ceux qui ne le connaissent pas. (O.C., Mesnard, t. II, p. 581-582)

Ces vérités jettent un jour cru sur la tristesse dont Pascal fut saisi quand Jacqueline voulut répondre à sa filiation baptismale par la vie cachée en Jésus-Christ à Port-Royal. « Figure porte présence et absence, plaisir et déplaisir », écrira-t-il plus tard (S 296). Le déplaisir ce jour là fut dominant, faute de cette « lumière surnaturelle ».

Il devait dominer longtemps, si l'on en juge d'après le ton d'autorité et d'empire dont Jacqueline croit bon d'user à l'égard de Blaise, dans la lettre datée de « Port-Royal du Saint-Sacrement, ce 7/9 mai 1652 », où elle l'avertit de sa prochaine prise d'habit, le 26 mai, où elle recevra le nom de Jacqueline de Sainte-Euphémie :

Contentez-vous que c'est pour votre considération que je ne suis pas céans il y a plus de six mois, et que j'aurais déjà l'habit sans vous ; car nos mères ont reçu le noviciat de quatre années que j'ai fait dans le monde pour toute épreuve, et la volonté que j'ai de bien faire en me laissant conduire avec simplicité pour toute perfection ; si bien que la seule peur que j'ai eue de fâcher ceux que j'aime a différé jusques ici mon bonheur. Il n'est pas raisonnable que je préfère plus longtemps les autres à moi, et il est juste qu'ils se fassent un peu de violence pour me payer de celle que je me suis faite depuis quatre ans. J'attends ce témoignage d'amitié de toi principalement, et te prie pour mes fiançailles qui se feront, Dieu aidant, le jour de la Sainte-Trinité. Je prie Dieu qu'il nous envoie son Saint-Esprit pour nous y disposer. N'est-ce pas une chose étrange que vous vous feriez un grand scrupule, et que tout le monde

vous voudrait mal, si pour quelque intérêt que ce fût vous vouliez m'empêcher d'épouser un prince, encore que je dusse le suivre dans un lieu fort éloigné de vous ?

[...] Ce n'est que par forme que je t'ai prié de te trouver à la cérémonie ; car je ne crois pas que tu aies la pensée d'y manquer. Vous êtes assuré que je vous renonce si vous le faites. (*O.C.*, Mesnard, t. II, p. 915-916).

Blaise y fut, et il revint loger rue Beaubourg, comme en un lieu fort éloigné de Port-Royal et de Jacqueline. Bien que les Roannez ne fussent plus ses voisins immédiats comme au temps où la famille Pascal demeurait rue Brisemiche, leur hôtel n'était qu'à 6 minutes à pied de son domicile. La société du duc de Roannez l'encouragea sans doute dans ses recherches de science, ainsi que dans la connaissance des hommes, au cours de sa période mondaine.

Il était visible que la science de l'homme, hors celle de Dieu, ne le consolait pas entièrement. Sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie pouvait figurer dans son esprit la connaissance de Dieu. Elle fit profession le 5 juin 1653. Les exigences qu'elle fixait, en faveur du monastère, pour l'échéance de ses biens, avaient été l'occasion, fin mai, d'» entrevues orageuses » entre son frère et elle, selon Mesnard.

Quelque 16 mois plus tard, le 1^{er} octobre 1654, Blaise s'établit au Faubourg Saint-Michel. Port-Royal, où était Jacqueline, devenait un peu moins éloigné de lui, et ce rapprochement devait être suivi quelque 2 mois plus tard de la visite de Jésus-Christ en la nuit du Mémorial.

Depuis cette 2^e conversion de Pascal, la 1^{ère} étant celle de Rouen, Gilberte note dans sa *Vie* : [61 ; in PASCAL, *L'œuvre*, Plazenet-Lyraud éd., p. 43] « qu'il faisait voir qu'il n'avait nulle attache pour ceux qu'il aimait ; car, s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur, parce qu'assurément c'était la personne du monde qu'il aimait le plus. »

« Attaché », ou « attachement » s'entend ici, on le voit, d'une affection qui fixe son terme à son objet sans s'ordonner à l'amour de Dieu. L'œuvre de la grâce se fit voir en Pascal, en ce qu'il aimait désormais sa sœur Jacqueline pour l'amour de Dieu.

Nous demandons au Seigneur la purification de nos affections, à l'exemple de ce qu'il produisit dans Pascal.

2. La guérison de Marguerite Périer

Le monastère de Port-Royal de Paris tient étroitement encore à la destinée de Pascal par le miracle qu'il a plu à Dieu d'accomplir ici sur Marguerite Périer, sa nièce et filleule, pensionnaire dans cette maison, et sur qui Pascal avait charge de veiller, ses parents demeurant à Clermont. Il répondit à cette confiance, en dépit de ce qu'on était au fort de la campagne des Provinciales, qui l'avait contraint à abandonner son domicile. Il avait ainsi averti ses parents de l'opération que Marguerite devait subir autour de son œil, priant son père de venir à Paris. Le miracle prévint cette opération qui promettait d'être terrible. Il eut lieu un vendredi 24 mars 1656, 3^e de carême, dix jours avant que ne commence le temps de la Passion, dont les fruits de salut furent ainsi figurés par le retour à la santé de cette fillette de 10 ans, suite à l'imposition d'une épine de la Sainte Couronne du Seigneur, offerte à la vénération de Port-Royal par la faveur d'un ami de la communauté.

Gilberte, dans sa *Vie*, marque la portée considérable que l'événement eut dans la vie de son frère, qui conçut de là le grand dessein dont les vestiges nous demeurent dans les *Pensées*.

Ce fut dans ce temps-là qu'il plut à Dieu de guérir ma fille d'une fistule lacrymale qui avait fait un si grand progrès dans trois ans et demi, que le pus sortait non seulement par l'œil, mais aussi par le nez et par la bouche. Et cette fistule était d'une si mauvaise qualité, que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugeaient incurable. Cependant elle fut guérie en un moment par l'attouchement de la sainte épine ; et ce miracle fut si authentique, qu'il a été avoué de tout le monde, ayant été attesté par de très grands

médecins et par les plus habiles chirurgiens de France, et ayant été autorisé par un jugement solennel de l'Église.

Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce, qu'il regardait comme faite à lui-même, puisque c'était sur une personne qui, outre sa proximité, était encore sa fille spirituelle dans le baptême ; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestait si clairement dans un temps où la foi paraissait comme éteinte dans le cœur de la plupart du monde. La joie qu'il en eut fut si grande, qu'il en était pénétré ; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle.

Et ce fut cette occasion qui fit paraître cet extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus faux raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin, et avait employé tout son esprit à chercher tous les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier. La dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet : mais Dieu, qui lui avait inspiré ce dessein et toutes ces pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues. [38-40 ; PASCAL, *L'œuvre*, p. 33-34]

Nous demandons à Dieu qu'à l'exemple de Pascal, nous ne nous résolvions pas au refroidissement de la foi qui s'observe dans notre siècle aussi ; nous lui demandons sa charité pour réchauffer notre propre cœur de sorte que nous publions nous-mêmes sa grandeur et sa bonté souveraines.

Nous n'entreprendrons pas nous-même de pénétrer le conseil de Dieu sur le grand dessein que Pascal avait conçu à sa gloire, suite au miracle dont il avait favorisé sa nièce. Nous nous contenterons de remarquer que sa providence prévint que ne fût achevée la *Somme de théologie*, autre monument du génie chrétien, Dieu ayant ébloui Thomas d'un trait de sa lumière. Peut-être le Seigneur a-t-il permis cela en figure de ce que, comme dit l'Apôtre, *Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra* (1 Co 13, 8), à la gloire de la charité qui fut le principe de ces grands ouvrages, à la confusion, aussi, de l'amour propre qui a sa part dans notre désir de parler et d'écrire, même quand il s'agit d'écrire et de parler de Dieu.

3. Port-Royal du Saint-Sacrement

Il est sans doute que ce miracle, produit sur sa nièce à Port-Royal, confirma Pascal dans son zèle pour cette maison persécutée pour qui Dieu se déclarait lui-même au moment où montaient les périls du côté du roi et de l'Église. Et cependant, même reconnu le 22 octobre 1656, le miracle ne désarma pas les ennemis dont les calomnies tenaient, dès lors, du blasphème. Port-Royal est accusé de ne pas croire à la présence réelle ; Port-Royal qui, en 1627, avait quitté l'obédience de Citeaux et la relative sécurité qu'elle assurait pour devenir un institut voué à l'adoration de ce mystère, sous la dépendance, qui lui sera fatale, de l'archevêque de Paris. L'adoration perpétuelle fut établie en 1647. L'institut prit alors le nom de Port-Royal du Saint-Sacrement et ses religieuses, le scapulaire blanc avec la croix rouge, en l'honneur du mystère de l'eucharistie. Dans la XVI^e provinciale, en date du 4 décembre 1656, Pascal frémît d'une sainte colère contre les jésuites à qui il s'adresse sur ce chapitre aussi :

Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies ? Pendant que ces saintes Vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au Saint Sacrement, selon leur institution, vous ne cessez nuit et jour de publier, qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'Eucharistie, ni même à la droite de son Père ; et vous les retranchez publiquement de l'Église, pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paraître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui cette voix sainte et terrible, qui étonne la nature, et qui console l'Église. Et je crains, mes Pères, que ceux qui endurcissent leurs cœurs, et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu, ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il leur parlera en Juge. (*Ibid.*, p. 907)

En l'honneur de ce mystère dont Port-Royal était si pénétré, disons l'oraison du Saint-Sacrement, que l'on doit à Thomas d'Aquin :

Seigneur, dans cet admirable sacrement, vous nous avez laissé le mémorial de votre Passion ; donnez-nous de vénérer d'un si grand amour le mystère de votre Corps et de votre Sang, que nous puissions recueillir sans cesse le fruit de votre Rédemption ; vous qui vivez et régnez avec le Père dans l'unité du Saint-Esprit, Dieu, pour les siècles des siècles.

4. Port-Royal, Mlle de Roannez : Pascal et la liberté de la vie religieuse

Port-Royal de Paris tient enfin à Pascal, en ce qu'il fut le séjour où son amie Charlotte de Roannez, sœur du duc son ami, avait désiré d'être admise, depuis qu'en la Saint-Dominique 1656, elle était allée vénérer la Sainte Épine dans cette chapelle. Le voyage en Poitou qui suivit de peu, en compagnie de son frère, gouverneur de cette province, et de sa mère, fait figure d'une retraite où elle se fortifie dans son dessein à la faveur d'une correspondance spirituelle avec Pascal. Elle revient à Paris le 10 mars 1657. 4 mois plus tard, 1^{er} juillet 1657, déjouant la surveillance des siens, elle s'enfuit à Port-Royal de Paris, qui la reçoit sous le nom de Charlotte de la Passion. A l'instigation des jésuites, qui redoutaient le prestige que Port-Royal tirerait de compter parmi ses religieuses une fille de cette naissance, sa mère et sa sœur viennent l'enlever du monastère au milieu d'exempts, le 3 novembre 1657.

Port-Royal craignait avec raison que sa présence ne donnât prétexte à un renouvellement de la persécution.

Quoi qu'il arrivât, écrit Mesnard (*Pascal et les Roannez*, t. I, p. 571), la Mère Angélique, d'accord avec Singlin, entendait souffrir en silence. Tel n'était pas l'avis de ceux qui, à Port-Royal, avaient le tempérament de lutteurs et notamment d'Antoine Le Maistre, d'accord avec le duc de Roannez et, affirmons-le sans hésiter, avec Pascal. Ceux-ci, semble-t-il, auraient voulu publier, ou du moins préparer, sur l'affaire de Mlle de Roannez, une sorte de *Provinciale* [ce dont témoigne une correspondance de la Mère Angélique].

Pour Pascal, Port-Royal n'est pas seulement l'asile de la vérité en sa tradition augustinienne : il est tout ensemble le lieu où les âmes ont liberté de se donner à Dieu. Il y a là un droit sacré que Pascal tacha de défendre contre les abus du pouvoir et des gens d'Église.